

Avril 2018, Montréal

Objet : Joindre le CA du RQGE – Sept mythes et réalités

Bonjour, chers groupes membres du RQGE,

Le RQGE cherche des personnes pour le renouvellement de son CA pour 2018-2019.

Dans la conjoncture, nombre de dossiers cruciaux méritent votre attention, comme les négociations avec le MDDELCC pour le financement des groupes, la modification de la *Loi sur le lobbyisme*, de retour dans l'actualité, ainsi que les mesures d'austérités qui nous affectent tous et toutes. Il est **plus important que jamais d'avoir un Réseau fort**, qui puisse soutenir et faire avancer la cause des groupes écologistes autonomes du Québec.

Mais qu'est-ce que ça représente, concrètement?

Pour vous aider à prendre votre décision, voici **sept mythes et réalités** concernant l'implication au sein du CA du RQGE

Mythe no.1 : C'est beaucoup de travail

Participer au CA du RQGE représente seulement que quelques heures de travail par mois, ainsi que deux rencontres la fin de semaine (assemblée générale annuelle (mai) et Lac-à-l'épaule (octobre)). Nous veillons à ce que l'expérience soit intéressante, efficace et formative pour tous et toutes. Les horaires sont déterminés en fonction de vos disponibilités.

Mythe no. 2 : C'est difficile

En tant que membre du CA, vous devez utiliser votre bon jugement pour veiller au suivi des grands dossiers de l'organisme, mais vous serez toujours accompagnés-es, informés-es et respectés-es. Vous pouvez aussi vous impliquer comme délégué-e d'un dossier qui vous intéresse ou que vous connaissez particulièrement.

Mythe no. 3 : Je ne m'y connais pas assez

Il peut effectivement y avoir des choses à apprendre, mais ce n'est pas sorcier! Une équipe compétente et à l'écoute est là pour vous outiller tout au long de votre mandat. C'est une occasion d'apprendre, vous serez toujours appuyés-es. Vos nouvelles connaissances vous serviront dans vos prochains projets !

Mythe no. 4 : Ça ne sert à rien

Le RQGE est une pierre angulaire du mouvement écologiste citoyen depuis plus de 30 ans et notre rôle est crucial pour la reconnaissance des groupes écologistes du Québec. Notre travail a mené à des avancées très concrètes (ex. Loi sur la qualité de l'environnement, Loi sur les poursuites-bâillons, etc.). Au CA, vous faites réellement une différence!

Mythe no. 5 : Il n'y a pas d'avantage pour mon groupe

En tant que membre du CA, vous bénéficierez d'une vue d'ensemble sur le secteur environnemental au Québec, mais aussi sur le mouvement communautaire. De plus, votre groupe pourra grandement bénéficier du réseautage effectué, de l'information de première ligne et de votre nouvelle expertise.

Mythe no. 6 : C'est une perte de temps

Au contraire, votre implication au CA pourrait recouper des activités que vous aviez déjà prévues au sein de votre organisme, notamment en offrant votre apport sur des dossiers de votre choix (ex. forêt, eau, énergie, etc.). Vous pourrez facilement faire le pont avec les activités de votre organisme.

Mythe no. 7 : Ça ne m'apporte rien personnellement

L'implication au CA du RQGE est une expérience professionnelle reconnue, judicieuse si vous avez l'intention de travailler dans le mouvement environnemental et/ou communautaire. De plus, vous pouvez faire votre marque dans l'histoire du mouvement - ce n'est pas rien! Enfin, c'est une expérience humaine chaleureuse et enrichissante pour tous et toutes.

Rejoignez le conseil d'administration du Réseau québécois des groupes écologistes!

Contactez Chantal Levert, coordonnatrice du RQGE à coordo@rqge.qc.ca pour signifier votre intérêt ou simplement obtenir plus d'informations. Parlez-en à votre groupe afin qu'il vous supporte dans votre initiative!

Écologiquement vôtre,

L'équipe du RQGE